

La police municipale Azay-Véretz dotée de jumelles-radars

Publié le 30/10/2021 à 06:25 | Mis à jour le 30/10/2021 à 06:25

la Nouvelle
République.fr

○ Véretz



De quoi assurer la sécurité et réduire la vitesse. © Photo NR

Depuis début octobre 2021, les deux fonctionnaires de police municipale d'Azay-sur-Cher et Véretz qui mutualisent leur présence sur le terrain, relèvent les infractions au code de la route munis d'un cinémomètre laser, plus connu sous le nom de jumelles-radars.

Les maires des deux communes ont décidé de doter les policiers de cet équipement dont l'objectif est de faire réduire la vitesse des automobilistes et de préserver la sécurité de tous. Cet équipement, assimilé à un radar mobile, n'est pas en mouvement au moment de l'enregistrement de la vitesse, qu'il peut contrôler jusqu'à 640 mètres de distance. Sur le terrain, les deux agents ciblent aussi les axes sur lesquels les excès de vitesse sont les plus fréquents.

L'installation d'un radar pédagogique leur avait déjà permis en amont d'établir les axes sensibles.